



## ***LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

Séance du 14 novembre 2020

**LES DELIBERATIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTEES, EN MAIRIE, AUPRES DE L'ACCUEIL**

*Affichées en mairie le 16 Novembre 2020*

### **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

Le conseil adopte, par 30 voix pour et 2 abstentions, le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2020.

### **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021 DU BUDGET VILLE ET DU BUDGET ANNEXE DU GOLF**

Le conseil, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat et du rapport relatif au débat d'orientation budgétaire 2021, pour le budget principal de la Ville et le budget annexe du golf.

### **REFUS DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A LA CACP**

Le conseil, à l'unanimité, s'oppose au transfert automatique de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'INTEGRATION DES RESEAUX DANS L'ENVIRONNEMENT – PROGRAMME 2021**

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter le SMDEGTVO et ORANGE pour l'octroi de subventions pour le programme 2021 des travaux d'enfouissement et à signer les documents afférents.

### **REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil, à l'unanimité, approuve le nouveau règlement intérieur du conseil municipal.

### **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION ECOLE ET FAMILLE**

Le conseil, à l'unanimité, désigne Annaëlle CHATELAIN pour représenter la commune au sein de l'association « Ecole et Famille ».

### **INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS**

Le conseil, à l'unanimité, fixe comme suit les indemnités brutes de fonction des membres du conseil municipal de Saint-Ouen l'Aumône :

	Nombre	Indemnité Brute Terminale	Plafond	Indemnités maximales possibles avec majoration	%	Montant brut en euros de l'indemnité
Maire Laurent LINQUETTE	1	3889,40	90 % soit <b>3500,46</b> euros brut	110 % au titre de la DSU, soit 4278,34 € + 15 % (strate 20 000 /49 999), soit 641,75 €  Soit un total de <b>4920,09</b> euros brut	69,50	<b>2703,13</b>
Première maire-adjointe Annaëlle CHATELAIN	1	3889,40	33 % soit <b>1283,50</b> euros brut	44 % au titre de la DSU, soit 1711,34 € + 15 % (strate 20 000/49999), soit 256,70 €  Soit un total de <b>1968,04</b> euros B	27,30	<b>1061,81</b>
Adjoints Roland MAZAUDIER Françoise LESCOET Gilbert DERUS Harielle LESUEUR Antoine ARTCHOUNIN Laurence MARINIER Frédéric MOREIRA Ayda HADIZADEH Serge GOUGEROT	9	3889,40	33 % soit <b>1283,50</b> euros brut	44 % au titre de la DSU, soit 1711,34 € + 15 % (strate 20 000/49999), soit 256,70 €  Soit un total de <b>1968,04</b> euros B	19,20	<b>746,76</b>
Conseillers municipaux délégués Marie-Claude CLAIN Marie MAZAUDIER Cédric BEN AMMAR Chrystelle ZAMI Romain TOSELLO-ORSOLA Yasmine MESSAOUDI Saïd BOURDACHE Adeline GELYS Bernard ROZET Emmanuèle PROD'HOMME Ali BOUGAA Elisabeth CORREIA MONTERO Farida AIT SALI Marc BILLAND	14	3889,40			7,90	<b>307,26</b>

Conseiller municipal Benoît DUFOUR	1	3889,40	6 % soit 233,36 euros brut		1,6	<b>62,23</b>
Conseillers municipaux Véronique PELISSIER Guillaume POUJOL DE MOLLIENS Béatrice PRIEZ Isabelle YATOUNGOU Henri POIRSON Nadia BERTRAND Sylvain BERTHE Marie-Noëlle FRATANI	8	3889,40	6 % soit 233,36 euros brut		1,6	<b>62,23</b>

Maire : 2703,13 € brut ;  
Premier maire-adjoint : 1061,81 € brut ;  
Adjoints au maire : 746,76 € brut ;  
Conseillers municipaux investis d'une délégation : 307,26 € brut ;  
Conseillers municipaux : 62,23 € brut.

Il dit que le paiement des indemnités de fonction de Madame Nadia BERTRAND débute à la date de son installation soit le 30 septembre 2020 et que les crédits nécessaires au paiement des indemnités sont inscrits au budget 2020.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AU TITRE DU DISPOSITIF VACANCES APPRENANTES**

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter la DRJSCS pour l'octroi d'une subvention au titre du dispositif « Vacances apprenantes » et autorise le Maire ou son représentant à signer les documents afférents.

**EXTENSION DU R.I.F.S.E.E.P. (IFSE ET CIA) AVEC INSTAURATION DES GROUPES DE FONCTIONS POUR LES FILIERES SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE**

Le conseil, à l'unanimité, étend à la filière sociale et médico-sociale dans la limite des textes applicables à la Fonction Publique d'Etat, l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et le Complément Indemnitare Annuel (CIA).

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Le conseil, à l'unanimité, autorise au 1<sup>er</sup> décembre 2020 les modifications suivantes :

EMPLOI/SERVICE	ANCIEN GRADE	NOUVEAU GRADE	TEMPS DE TRAVAIL
Assistante administrative auprès de la direction générale <i>Mobilité interne</i>	/	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet
Responsable du secteur scolaire auprès de la direction de l'enfance	/	Attaché	Temps complet
Agent en charge de la logistique de la flotte automobile au sein des services techniques <i>Mobilité interne</i>	/	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet

Agent des espaces verts	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique	Temps complet
Educateur sportif dans les écoles	Educateur des APS principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Educateur des APS	Temps complet
Gestionnaire comptable à la direction des finances	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Adjoint administratif	Temps complet
Directeur voirie réseaux divers et environnement	/	Ingénieur	Temps complet

Il autorise, dans le cadre de la réorganisation de la direction de l'enfance, la création d'un poste à temps complet de coordinatrice adjointe des agents d'entretien et de restauration, sur un grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et la suppression d'un poste d'adjoint administratif suite à titularisation sur un grade d'attaché, après réussite au concours (agent à la CLEF).

#### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DES BOURSEAUX**

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter l'Etat au titre du DSIL 2020 - plan de relance, pour l'octroi d'une subvention dans le cadre du projet d'extension du groupe scolaire des Bourseaux pour un montant de 898 363 €.

#### **PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE 2020 POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE GROSSE MAINTENANCE DES ESPACES EXTERIEURS DES COPROPRIETES ET ASL**

Le conseil, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention de 1 184,70 euros à l'ASL du hameau de la Chapelle et autorise le Maire ou son représentant à signer la convention particulière nécessaire à l'attribution de la subvention.

#### **RECENSEMENT - REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS**

Le conseil, à l'unanimité, approuve la revalorisation des tarifs pour la rémunération des agents recenseurs proposée ci-dessous pour l'année 2021 :

IMPRIMES et FORFAITS	TARIFS 2021
<b>BULLETIN INDIVIDUEL</b>	2.29 €
<b>FEUILLE DE LOGEMENT</b>	1.46 €
<b>FRAIS DE DEPLACEMENT</b>	126.52 €
<b>TOURNEE DE REPERAGE ET FORMATION (forfait)</b>	200 €
<b>CONTROLE (forfait)</b>	130 €

#### **DEMANDE DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR L'ANNEE 2021**

Le conseil, par 32 voix pour et 2 voix contre, émet un avis favorable aux demandes de dérogations au repos dominical suivantes pour l'année 2021 :

- Pour le secteur automobile :
  - le dimanche 17 janvier 2021 ;
  - le dimanche 14 mars 2021 ;
  - le dimanche 13 juin 2021 ;
  - le dimanche 19 septembre 2021 ;
  - le dimanche 17 octobre 2021 ;
  
- Pour le secteur alimentaire :
  - le dimanche 31 octobre 2021 ;
  - le dimanche 7 novembre 2021 ;

- le dimanche 14 novembre 2021 ;
  - le dimanche 21 novembre 2021 ;
  - le dimanche 28 novembre 2021 ;
  - le dimanche 05 décembre 2021 ;
  - le dimanche 12 décembre 2021 ;
  - le dimanche 19 décembre 2021 ;
  - le dimanche 26 décembre 2021 ;
- Pour le secteur autres commerces de détail, spécialisés divers :
- le dimanche 21 novembre 2021 ;
  - le dimanche 28 novembre 2021 ;
  - le dimanche 05 décembre 2021 ;
  - le dimanche 12 décembre 2021 ;
  - le dimanche 19 décembre 2021 ;
  - le dimanche 26 décembre 2021 ;
- Secteur commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé :
- le dimanche 10 janvier 2021 ;
  - le dimanche 27 juin 2021 ;
  - le dimanche 29 août 2021 ;
  - le dimanche 05 septembre 2021 ;
  - le dimanche 05 décembre 2021 ;
  - le dimanche 12 décembre 2021 ;
  - le dimanche 19 décembre 2021 ;

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE CERGY-PONTOISE**

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention d'utilisation de l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers prioritaires de Cergy-Pontoise, et tout document permettant la mise en œuvre de cette décision.

**COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE**

Le Conseil a pris acte des décisions prises par le maire au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire, 16 NOV 2020

Laurent LINQUETTE

